

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15



Vendredi 29 juin 2012 - **Claude d'Harcourt**, directeur général de l'Agence Régionale de Santé Haute Normandie et **Franck Martin**, président de

la **Communa**
uté **d'aggl**
omération

Seine-Eure

ont signé le

Contrat

Local

de

Santé

, vendredi 29 juin.

Une première en Haute-Normandie.

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15

La Communauté d'agglomération Seine-Eure et l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie s'engagent ensemble pour répondre aux enjeux de santé du territoire.

Le territoire Seine-Eure est marqué par une surmortalité importante et la précarité d'une partie de sa population qui engendrent de fortes inégalités en matière de santé.

? On note une surmortalité de 20% par rapport au reste de la France, tous âges confondus (+25% pour les hommes et +15% pour les femmes).

? La surmortalité prématurée (avant 65 ans) est également importante : en moyenne +23% (26% chez les hommes et 17% chez les femmes)

. Elle

est due aux cancers, à la consommation excessive d'alcool, aux accidents de la route et aux suicides.

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15

? D'autre part, l'accès à la prévention et aux soins est rendu plus difficile pour les personnes en situation de précarité . Or, le territoire Seine-Eure compte une forte proportion d'ouvriers, mais aussi de jeunes déscolarisés après 16 ans qui, de ce fait, échappent à la médecine scolaire.

- 21% des personnes âgées de plus de 15 ans sont ouvriers contre 14% en France. Les plus hauts revenus sont 5,7 fois plus élevés que les plus bas, contre 4,9 au niveau régional et 5,4 au niveau national. La part d'allocataires des minimas sociaux est plus importante ici qu'en Haute-Normandie et que dans le reste de la France.

Une réponse : le Contrat Local de Santé

A la vue de ces indicateurs défavorables, l'Agglomération Seine-Eure et l'Agence Régionale de Santé se sont associées pour construire ce Contrat Local de Santé afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire.

Le CLS constitue un outil de déclinaison territoriale de la politique régionale de santé permettant :

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15

- une meilleure articulation de l'action des collectivités territoriales du territoire, de l'ARS mais aussi de l'Etat (notamment la politique de la ville).

- la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé par une attention particulière aux populations les plus fragilisées.

Ce CLS est porté par l'ARS et la politique de la ville de l'Agglomération Seine-Eure

Le Contrat Local de Santé s'applique sur les quatre secteurs « Politique de la ville » de l'Agglo :
Louviers, Val-de-Reuil,
Pont-de-l'Arche
et Pîtres-Le-Manoir-sur-Seine. Chacun de ces secteurs compte un référent qui se fera le relais auprès des élus, des associations, des professionnels de son secteur.

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15

Pour être efficace, le Contrat Local de Santé engage en effet tous les acteurs de la santé et de la prévention.

les différent

naires

s'

investissent

sur des actions à mettre en œuvre, des moyens à mettre à disposition, un suivi et une évaluation des résultats.

Un groupe de travail

ARS/Agglo est chargé du suivi.

A travers le CLS,

s parte

Par l'intermédiaire du CLS, l'Agence Régionale de Santé s'appuie sur l'Agglomération Seine-Eure pour mieux mailler le territoire et donner davantage d'impact

aux

actions

de santé.

Les grands axes d'actions définis

Avec l'aide du réseau local de promotion de la santé, des priorités ont été dégagées : les addictions,

la santé des jeunes

,

la santé mentale

,

l'offre de soins.

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15

Quatre axes stratégiques viennent décliner ces priorités :

- Améliorer la coordination des acteurs et la cohérence des interventions sur le territoire,
- Faciliter l'accès aux soins et à la prévention pour les personnes les plus vulnérables,
- Renforcer les actions de promotion et d'éducation pour la santé en direction des jeunes,
- Renforcer la qualité de la prise en charge et de l'offre de soins.

Exemples :

- Axe : Renforcer les actions de promotion et d'éducation pour la santé en direction des jeunes.
 - Objectif : Poursuivre les actions de prévention en direction des écoles primaires et des collèges .
 - ° Prévention des risques liés à l'utilisation des multimédias. (ex : l'utilisation nocturne et la

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15

question du sommeil, le grignotage devant les écrans et la question du surpoids, l'utilisation excessive des casques audio et la question de l'audition, la cyber-adolescence et la cyber-séduction...)

- Axe : Améliorer la coordination des acteurs et la cohérence des interventions sur le territoire

· objectif : Créer une culture partagée autour de la thématique des addictions

° Formation en addictologie auprès des professionnels en lien avec les publics précaires (favoriser une meilleure compréhension des processus d'addiction et de connaître les personnes ressources).

La mise en œuvre du contrat s'appuie sur le réseau associatif et professionnel pour mettre en œuvre ces actions

:
Adissa
,
le Groupement départemental d'action de formation et d'ingénierie en santé mentale,
l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie,
Decad'e
, Association Ensemble vers l'insertion, Abri
,
Association Actions Prévention,
etc.

En fonction des problématiques rencontrées, les élus, les référents, les associations puisent

Signature du Contrat Local de Santé

Écrit par Seine Eure ARS Haute Normandie

Mercredi, 04 Juillet 2012 22:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Juillet 2012 12:15

dans le CLS, l'action ou les actions permettant de résoudre le dysfonctionnement constaté. Il s'agit donc d'un dispositif souple, « à la carte ».

Le Contrat Local de Santé entre en vigueur dès le 29 juin 2012 pour une durée de 3 ans (juin 2015).